



Pour un projet réaliste, il faut du sérieux et du temps !

À l'heure où le pays tente de faire face à la pandémie, les salariés du Groupe Presstalis restent mobilisés pour assurer la diffusion de la presse malgré des conditions sanitaires précaires.

Dans le même temps, les éditeurs limitent, retardent ou suspendent leurs parutions, aggravant encore plus la situation comptable du groupe et ce, en dépit de la hausse des ventes constatée.

Plus grave, certains dirigeants de messageries ou de titres de presse jouent, entre fausses solutions et immobilisme, aux apprentis sorciers ; à l'instar des Messageries Lyonnaises de Presse qui, sans recueillir l'avis des intéressés, annoncent à qui veut l'entendre qu'elles porteraient, pour le niveau 2, un projet socialement « mieux-disant ».

Ce nouvel élan, aussi surprenant qu'inédit s'agissant de la question sociale, ne représente pour notre organisation syndicale qu'un projet fantomatique, peu crédible et surtout n'ayant pas reçu notre aval.

Par ces attitudes irresponsables, ces acteurs se livrent à un spectacle affligeant, préférant se « chamailler » plutôt que s'accorder sur une solution globale qui permettrait à la filière de s'en sortir, au Groupe Presstalis de continuer son activité en assurant ses missions essentielles et aux salariés de conserver leur emploi et leur statut.

C'est ainsi qu'au prétexte d'une impossibilité (non démontrée) à cohabiter au sein d'une même structure juridique, les deux coopératives, bien qu'actionnaires de Presstalis, semblent préférer l'option d'une liquidation judiciaire non maîtrisée et synonyme de chaos à une solution négociée.

Ceux qui ont profité du système pour se développer se doivent, en retour, de rester solidaires et de s'engager à pérenniser le système collectif de distribution de la presse.

Le SGLCE-CGT alerte, à nouveau, sur les conséquences d'un dépôt de bilan, de surcroît en pleine crise sanitaire, et en appelle à la responsabilité de chacun : pouvoirs publics, éditeurs, direction de l'entreprise pour qu'émerge enfin un projet industriellement et socialement réaliste et pérenne.

Dans cet objectif, notre organisation syndicale est prête à contribuer à la mise en œuvre de solutions, dès lors que les intérêts des salariés seront pris en compte.

Le SGLCE-CGT souligne l'impérieuse nécessité que les échanges à venir entre les parties bénéficient de la sérénité et du temps nécessaires.

Fait à Paris, le 3 avril 2020